

Avis de constitution

SOCIETE « NIAMA TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY-ANGRE
CHATEAU, NON LOIN DU CHATEAU, LOT 4499, ILOT 358,
Lot 4499, Ilot 358

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIAMA TRANSPORT »

Objet :

- TRANSPORT,
- COMMERCE GENERAL,
- IMMOBILIER.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY-ANGRE
CHATEAU, NON LOIN DU CHATEAU, LOT 4499, ILOT 358,
Lot 4499, Ilot 358

Dirigeant(s) M BAMBA NIAMA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07930 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47926/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

